

Appel unitaire soutien aux 49 inculpés de la manifestation du 19 mars à Paris

Suite à la manifestation interprofessionnelle parisienne du 19 mars ayant réunie 350000 personnes de République à Nation et alors que plusieurs milliers de manifestants étaient encore sur la place, la police a procédé à des charges de dispersion alors que l'énorme manifestation se terminait tranquillement. Un dispositif policier impressionnant était en place et les accès au métro comme à la place étaient condamnés : en fait tout cela ressemblait à la mise en place préméditée d'une véritable souricière. Les jeunes restés sur la place à écouter de la musique se sont fait gazer et charger. En moins d'une heure, 300 personnes étaient arrêtées et 49 sont passées de la simple interpellation à la mise en examen : tout semblait organisé pour accélérer les procédures « judiciaires ».

Aux arrestations musclées s'ajoutent les violences contre des dizaines de jeunes manifestants sur la place et aux abords du lieu de dispersion.

Du jamais vu !

Nous ne pouvons accepter que des manifestants exerçant un droit légitime soient ainsi réprimés, menacés et risquent d'être condamnés pour avoir publiquement exprimé leur opinion comme près de 3,5 millions de personnes partout en France le même jour. De plus, le contrôle judiciaire particulièrement rigoureux comporte, en plus d'une obligation de pointer au TGI, une interdiction de participer à une quelconque manifestation.

Compte tenu de l'ampleur sans précédent de ces événements, nous, citoyennes et citoyens, organisations politiques, syndicales et associatives souhaitons rappeler notre engagement en faveur de la défense des libertés individuelles fondamentales, dont celle de manifester.

Les personnes poursuivies seront jugées les 06 avril et 04, 05, 09 et 22 mai pour violence avec arme par destination à l'encontre de personne dépositaire de l'ordre public, outrage, rébellion...

Nous appelons à venir soutenir les 49 inculpés du 19 mars en nous rassemblant dès le premier procès, le lundi 6 avril, à 9h00 et les suivants, place St Michel, à deux pas du TGI.